



LES HARAS NATIONAUX

PANORAMA DU CHEVAL EN

**HARAS NATIONAUX
2004**

PRÉFACE

Par Emmanuelle BOUR, Directrice générale des Haras Nationaux

Depuis toujours le cheval est une composante de notre patrimoine historique, culturel mais également économique. Il a permis aux hommes de conquérir des territoires, de se déplacer, de communiquer entre eux, de créer des liens commerciaux et d'exploiter les richesses naturelles. Il est au cœur de la création des échanges.

Avec le temps, le cheval est également devenu un outil de valorisation des hommes et des territoires. Il apporte sa contribution au tourisme, à l'environnement, au sport, à l'insertion sociale et au jeu. Force est de constater que cette diversification des usages du cheval lui a permis de retrouver toute sa place dans la vie de la société et, qui plus est, de devenir le support d'une filière professionnelle en pleine croissance.

Aujourd'hui, la France s'affirme comme un grand pays d'élevage et de tradition équestre. Elle possède une filière hippique mondialement reconnue qui constitue un secteur économique à part entière, auquel sont liés de nombreux emplois.

Cette multiplicité des acteurs du «monde du cheval» constitue une source de richesse incontestable mais paradoxalement elle tend à rendre la connaissance et la compréhension de l'économie du monde du cheval complexe aux yeux du plus grand nombre.

Forts de leur histoire et de leur savoir faire, les Haras Nationaux ont pour ambition de dynamiser la filière, tant par les prestations de services qu'ils assurent que par leur connaissance et leur expertise.

La signature cette année du contrat d'objectifs 2004-2008 entre l'Etat et les Haras Nationaux renforce leur raison d'être et leur volonté de promouvoir durablement la filière hippique dans notre société, en créant de la cohésion, du progrès, de la valeur économique et culturelle.

Cette ambition, que nous mettons chaque jour au service des professionnels du secteur, nous avons voulu nous en faire les porte-parole auprès du grand public, afin que celui-ci connaisse mieux les enjeux économiques d'un secteur qu'il plébiscite à travers ses loisirs et ses passions.

Sans faire preuve d'exhaustivité, nous souhaitons que ce Panorama du Cheval en France puisse fournir, à tous ceux qui aiment les chevaux et s'y intéressent, un tableau de bord pratique de l'économie de la filière.

LES HARAS NATIONAUX

Observatoire économique et social du cheval (OESC)

Haras national du Lion d'Angers

Domaine de l'Isle Briand
49 220 Le Lion d'Angers
Tél : 02 41 18 22 28
Fax : 02 41 18 22 78
e-Mail : obseco@haras-nationaux.fr

Système d'information relatif aux équidés (SIRE)

Les Haras Nationaux
Direction de la filière
BP 3
19 231 Arnac Pompadour Cedex
Tél : 05 55 73 83 83
Fax : 05 55 73 94 83
e-Mail : sire@haras-nationaux.fr
Site : <http://www.haras-nationaux.fr>

SOMMAIRE

CHAPITRE I

LE CHEVAL, UNE RESSOURCE RÉGIONALISÉE.....page 4

A+ LE CAPITAL ÉQUESTRE FRANÇAIS.....page 4

B+ LA VALORISATION DE LA RESSOURCE ÉQUESTRE.....page 6

CHAPITRE II

LES UTILISATIONS ÉCONOMIQUES DU CHEVAL.....page 9

A+ LE COMMERCE DES CHEVAUX.....page 9

B+ LES COURSES.....page 10

C+ LES PARIS SUR LES COURSES.....page 11

D+ LES SPORTS ET LOISIRS ÉQUESTRES.....page 12

CHAPITRE III

UNE SOURCE D'EMPLOIS GRANDISSANTE.....page 13

A+ LES ORGANISMES ET INSTITUTIONS.....page 13

B+ LES ENTREPRISES D'ÉLEVAGE.....page 14

C+ LES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT.....page 15

D+ LES CENTRES ÉQUESTRES.....page 15

E+ LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT.....page 16

ANNEXE 1 : UN AN D'ACTUALITÉ POLITIQUE ET LÉGISLATIVE.....page 17

ANNEXE 2 : LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2004.....page 19

ANNEXE 3 : CARNET D'ADRESSES.....page 20

CHAPITRE I

LE CHEVAL,

UNE RESSOURCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALISÉE

De l'agriculture aux loisirs, le cheval donne naissance en France à une activité économique diversifiée. Une multitude d'utilisations touchant à de nombreux secteurs économiques valorise cette production agricole.

Le nombre d'équidés présents sur le territoire a profondément évolué au cours des dernières décennies, reflétant les évolutions de notre société : d'un outil de production du secteur agricole, le cheval a trouvé un nouveau statut.

Après des années de déclin consécutives à la motorisation de l'agriculture, le nombre de chevaux augmente de nouveau depuis la fin des années 80. Cette augmentation concerne les chevaux de sang (selles, poneys) destinés principalement aux loisirs, qui ont progressivement remplacé les chevaux de trait.

Aujourd'hui on estime le nombre d'équidés en France à plus de 450 000, classant la France au 2^{ème} rang des pays de l'Union Européenne.

A+ LE CAPITAL ÉQUESTRE FRANÇAIS

1+ L'IDENTIFICATION DES ÉQUIDES

Le recensement des effectifs d'équidés s'avère un travail complexe du fait de la multiplicité des sources d'informations, dans la mesure où tous les équidés ne sont pas encore immatriculés à ce jour et tous les décès pas encore systématiquement enregistrés. Néanmoins, le travail mené par Les Haras nationaux permet désormais de disposer d'une cartographie chaque année plus précise des effectifs et de la répartition des équidés en France, via le Système d'Information relatif aux équidés (SIRE).

En effet, tout équidé sevré doit être identifié, accompagné d'une documentation d'identification conforme à la réglementation communautaire et être immatriculé auprès du fichier central zootechnique géré par Les Haras Nationaux. Cette identification constitue une démarche obligatoire.

**TABLEAU 1:
LES EFFECTIFS D'ÉQUIDÉS DANS LE MONDE**

EFFECTIFS D'ÉQUIDÉS DANS LE MONDE	ANNÉE 2002 (millions de têtes)
Monde	56,4
Asie	15,9
Amérique du Sud	15,6
Amérique Nord & Centrale	14,1
Afrique	3,3
Océanie	3,7
Europe	6,9
France	0,45

Source : FAO, 2002

2+ LA CLASSIFICATION DES ÉQUIDÉS

En qualifiant les différentes races au sein de 4 grands groupes d'équidés, on peut répartir cette population des équidés selon des critères distinctifs qui détermineront leur utilisation.

- **Les races de chevaux de sang**

Ce groupe comprend 17 races de chevaux de courses et de selle dont :

2 races de courses (pur sang et trotteur français),

7 races françaises (stud-book¹ français du cheval arabe, de l'anglo-arabe, du selle français, du cheval de Camargue, du cheval de Castillon, du cheval de Mérens, du cheval Henson),

8 races étrangères (stud-book français du cheval Barbe, du cheval islandais, du cheval Lipizzan, du cheval lusitanien, du Quater Horse, ...).

- **Les races de poneys**

Il existe en France 11 races de poneys parmi lesquelles : stud-book français du poney Connerama, du cheval fjord, du poney Highland, du poney Landais, du poney Potttock....

- **Les races de trait**

Il existe en France 9 races de chevaux de trait: stud-book ardennais, boulonnais, auxois, breton, normand, percheron, comtois, mulassiers du Poitou, Trait du Nord.

- **Les races d'ânes**

Il existe en France 7 races d'ânes parmi lesquelles : l'âne du Cotentin, l'âne grand noir du Berry, le baudet du Poitou....

¹ Le stud-book constitue le registre officiel d'inscription à la naissance du cheval

3+ LES EFFECTIFS EN FRANCE

TABLEAU 2:
LE TOP TEN DES RÉGIONS (en effectifs d'équidés)

RÉGION	NOMBRE TOTAL DE CHEVAUX
Basse-Normandie	54 850
Rhône-Alpes	41 760
Pays-de-la-Loire	39 843
Midi-Pyrénées	37 930
Aquitaine	30 995
Bretagne	25 670
Auvergne	25 030
Centre	21 040
Bourgogne	18 165
Languedoc-Roussillon	16 926

Source : SCEES, 2003

On pourra relever à titre de comparaison que la région Ile-de-france compte près de 7 727 équidés.

B+ LA VALORISATION DE LA RESSOURCE ÉQUESTRE
--

1+ L'ÉLEVAGE

En 2002, on comptait en France **40 820 éleveurs**, l'éleveur étant défini comme le propriétaire d'au moins une jument ayant été conduite à la saillie durant l'année.

TABLEAU 3:
RÉPARTITION DE L'ÉLEVAGE PAR RACES D'ÉQUIDÉS

RACES ÉQUINES	NOMBRE D'ÉLEVEURS
CHEVAUX DE SELLE ET PONEYS	51%
CHEVAUX DE COURSES	23%
DONT PUR SANG	8%
TROTTEUR FRANÇAIS	15%
CHEVAUX DE TRAIT	26%

Les éleveurs d'équidés sont principalement localisés dans les régions du Grand Ouest. La Basse-Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire regroupent ainsi près de 15 000 éleveurs (soit 36,6% des éleveurs français).

Les élevages sont caractérisés par leur petite taille. L'effectif moyen des élevages est de 8 chevaux répartis sur des surfaces moyennes de 12,4 hectares. Ainsi 80% des élevages français ne possèdent que 1 ou 2 juments poulinières.

**TABLEAU 4:
TAILLE DES ÉLEVAGES PAR RÉGION : LE CLASSEMENT**

RÉGION	JUMENTS SAILLIES/ ÉLEVEUR
Aquitaine	3,53
Languedoc-Roussillon	2,94
Midi-Pyrénées	2,70
Champagne-Ardenne	2,59
Limousin	2,54
Auvergne	2,51
Franche-Comté	2,48
Basse-normandie	2,42
Moyenne française	2,34

Source : Les Haras Nationaux, 2003

2+ LA MONTE PUBLIQUE

Seuls peuvent être destinés à la monte publique en France les étalons ayant obtenu l'approbation pour produire dans un stud-book ou registre reconnu par le Ministère de l'Agriculture.

Pour exercer sa mission de conservation des races et d'amélioration génétique, l'établissement public acquiert et gère des étalons, dans le cadre du service public de la monte et en partenariat avec les associations nationales de races.

On compte aujourd'hui près de 6 250 étalons soit une augmentation de 27% en 10 ans. 80% d'entre eux appartiennent à des propriétaires privés et 20% aux Haras Nationaux.

Environ 94 000 juments sont saillies chaque année.

Les techniques de reproduction utilisées en France sont les suivantes :

- La « monte en main » est la technique la plus pratiquée (41%),
- L'insémination artificielle (IA) représente 38,5% des saillies. Elle reste interdite en race Pur sang,
- Le transfert d'embryon se développe mais demeure très marginal : il recouvre environ 500 saillies par an,
- La « monte en liberté » connaît un regain d'intérêt. Elle représente 20,1% des saillies et a fortement progressé depuis une vingtaine d'années.

**TABLEAU 5 :
PRODUITS DE LA MONTE PAR TYPES DE RACES**

GROUPE DE RACES DES PRODUITS	POURCENTAGE DES SAILLIES (%)
Chevaux de trait	33,8%
Chevaux de selle	31,3%
Chevaux de courses	25,5%
Poneys	7,1%
Anes	2,3%

**TABLEAU 6 :
TOP CINQ DES RÉGIONS SELON LE NOMBRE DE JUMENTS SAILLIES**

RANG	RÉGION	PARTICULARISMES
1	RÉGION BASSE-NORMANDIE	17% des poulinières françaises 38,8% des poulinières produisant des chevaux de courses 15% des poulinières produisant des chevaux de selle
2	RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE	10,6% des poulinières françaises 20% des poulinières produisant des chevaux de courses
3	RÉGION AQUITAINE	20,7% des poulinières produisant des poneys 12,4% des poulinières produisant des chevaux de trait
4	RÉGION AUVERGNE	15,9% des poulinières produisant des chevaux de trait
5	RÉGION MIDI-PYRÉNÉES	9,4% des poulinières produisant des chevaux de selle 12,5% des poulinières produisant des chevaux de trait

CHAPITRE II

LES UTILISATIONS ÉCONOMIQUES DU CHEVAL

A+ LE COMMERCE DES CHEVAUX EN FRANCE

On compte aujourd'hui en France 330 marchands (achetant des équidés pour les revendre) et courtiers (intermédiaires dans les transactions sur lesquelles ils perçoivent une rémunération). Pour autant la plupart des ventes se font encore de gré à gré entre particuliers.

Selon une enquête préliminaire, le prix d'achat moyen d'un cheval de selle s'élève à 4230 euros.

Dans les transactions entre particuliers, les catégories sociales les plus représentées parmi les acheteurs de chevaux de selle sont les professions libérales et cadres (24,7%), les employés (22,5%) et les étudiants (15,7%). Avec un âge moyen de 35 ans, ces statistiques démontrent la diversité sociologique de l'acheteur de chevaux de selle.

Cependant, on ne dispose encore que de peu d'éléments sur le commerce des chevaux. Cette activité dynamique recouvre plusieurs marchés sur lesquels interviennent des entreprises spécialisées dans le commerce équin :

1+ LES VENTES AUX ENCHÈRES DE PUR SANG

Le marché des Pur Sang est un marché de dimension internationale. 4 grandes places se disputent les grandes ventes dites de « sélection » : Deauville, Keeneland (USA), Newmarket (Grande-Bretagne), Kildare (Irlande).

En France, deux sociétés (l'Agence française du Pur Sang à Deauville et Goffs France à Saint-Cloud) organisent les ventes aux enchères de galopeurs. Chaque année, ce sont ainsi plus de 1600 chevaux (soit 25% d'une génération) qui sont vendus, représentant **un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros en 2002**.

Les ventes de trotteurs sont assurées également par deux sociétés de vente (Trotting Promotion et Agence Française) qui, en vendant plus de 1200 trotteurs annuellement, ont réalisé **un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros en 2002**.

Pour les galopeurs, les ventes de yearlings (poulains de un an) restent les plus prestigieuses. Depuis l'an 2000, les ventes de yearlings ont cependant connu dans le monde entier un certain ralentissement, parallèlement à celui de l'activité économique. Ce marché reste malgré tout le plus important en France avec un chiffre d'affaires de **32 millions d'euros** en 2002, soit 65% du total des ventes de cette catégorie de chevaux.

2+ LES VENTES À RÉCLAMER

Dans certaines courses, dites « à réclamer », les chevaux partants peuvent être achetés après la course. Au moment de l'engagement, le propriétaire (ou l'entraîneur) indique, selon les conditions spécifiques de la course, un montant auquel son cheval sera à vendre (ou « à réclamer »).

Ce montant est appelé taux de transaction et correspond au prix de vente minimum. A l'issue de la course, une urne est mise à disposition des éventuels acheteurs pour une durée définie. Au dépouillement des offres, la plus élevée l'emporte.

En 2002, le chiffre d'affaires de ces ventes, toutes races confondues, s'élevait à 15 millions d'euros, dont 69% en courses de plat, 12% en courses d'obstacles et 14% en course de trot.

3+ LES VENTES AUX ENCHÈRES DE CHEVAUX DE SPORT

Elles sont principalement organisées par 4 à 5 sociétés.

En 2002, près de 310 chevaux ont été vendus en France par ce biais, représentant **un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros.**

4+ LES ACHATS PAR LES ORGANISMES D'ETAT

Les organismes acheteurs sont essentiellement les Sports Equestres Militaires, l'Ecole Nationale d'Equitation, la Garde Républicaine et Les Haras nationaux.

En 2002, 340 chevaux ont été acquis par ces institutions pour un chiffre d'affaires de 1,5 millions d'euros. Les Haras nationaux constituent le principal acheteur (soit 43% des chevaux achetés, hors étalons).

B+ LES COURSES

Au plan national, le secteur des courses est un secteur économiquement très organisé, s'appuyant sur 244 sociétés de course, dont France-Galop et la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français, dites « sociétés mères ».

Ces sociétés organisent 2247 réunions, au cours desquelles 6530 courses de galop et 10 236 courses de trot sont disputées, avec 12 673 chevaux de galop et 14 076 chevaux de trot différents.

Elles assument également des fonctions financières (versement des allocations), juridictionnelles et disciplinaires (rédaction du code des courses, attribution des autorisations de courir, d'entraîner, de monter...).

Chaque jour, ces entreprises organisent en France métropolitaine près de 6 réunions hippiques au cours desquelles se disputent en moyenne 46 courses.

Ces courses se répartissent en trois catégories :

- Les courses de galop en plat,
- Les courses de galop à l'obstacle,
- Les courses de trot (attelé et monté).

C+ LES PARIS SUR LES COURSES

Le Pari Mutuel Urbain a retrouvé depuis 1998 le chemin de la croissance, réalisant en 2002 **un chiffre d'affaires de 6,41 milliards de francs**.

L'activité des courses génère à travers le monde des paris d'une valeur estimée à plus de 100 milliards d'euros en 2001. Dans ce concert, **la France constitue le 6^{ème} pays du monde** en termes de montant total des enjeux à l'occasion de courses de chevaux.

En France, l'enjeu annuel moyen par habitant en termes de pari est de 106,77 euros, contre 156 euros en Grande Bretagne et 1 642 euros à Hong-Khong.

En 2002, le montant total des enjeux pariés en France dans les courses de chevaux ont représenté 6,6 milliards d'euros (Paris mutuel urbain et hippodrome).

**TABLEAU 1 :
CLASSEMENT DU MONTANT DES ENJEUX DES COURSES DE CHEVAUX DANS LE MONDE**

PAYS	MONTANT DES ENJEUX (en millions d'euros)
Japon	32 964
Etats-Unis	19 708
Hong-Khong	11 333
Grande-Bretagne	9 391
Australie	6 897
France	6 406
Corée du Sud	4 738
Irlande	1 573
Canada	1 323
Malaisie-Singapour	1 143

Source : Fédération Internationale des autorités hippiques, 2002

**TABLEAU 2 :
LA CLIENTÈLE DU PMU EN FRANCE**

Nombre de parieurs	6,5 millions
Répartition des parieurs	40% de femmes
Nombre de paris traités chaque année	1,5 milliard
Nombre de gagnants quotidiens	300 000
Record de gain	962 620,80 euros (Quinté+ 2002)
Pourcentage de parieurs de moins de 35 ans	1/3
Fréquence des paris	69% des parieurs jouent plusieurs fois par mois

Source : PMU, 2002

D+ LES SPORTS ET LOISIRS ÉQUESTRES

Avec plus de 15 000 épreuves par an, l'équitation se situe au 4^{ème} rang des disciplines sportives par le nombre de licences. Près de 5 400 centres équestres accueillent ces licenciés qui sont à 74% des femmes, et dont 71% ont moins de 20 ans.

Les compétitions en 2002 (attelage, dressage, concours complet, endurance, saut d'obstacles) ont regroupé 538 000 participants pour 8,7 millions d'euros de gains.

Les sports équestres sont souvent devenus aujourd'hui une pratique répandue au cœur notamment de l'activité touristique. Le cheval s'est véritablement imposé comme un instrument de valorisation économique du tourisme et des loisirs, principalement en zones rurales.

TABLEAU 3 :
LA PLACE DE L'ÉQUITATION DANS LES SPORTS EN 2002

DISCIPLINE	NOMBRE DE LICENCIÉS
Football	2 066 339
Tennis	1 067 755
Judo	580 000
Equitation	462 498
Basket	430 000

Source : Ministère des Sports, 2003

La pratique du cheval et l'économie de la filière comprennent plusieurs autres types d'utilisation très variées, comme : le Horse ball (près de 320 équipes licenciées), le Polo (les 26 clubs compte au total 400 licenciés), la Vénérie (près de 100 000 veneurs et suiveurs cotisent à l'un des 384 équipages de chasse à courre).

En France, le tourisme équestre représente près de 1 million de cavaliers. Ces amateurs de tourisme équestre disposent de 1.800 gîtes et fermes équestres en France ainsi que de 80.000 km d'itinéraires balisés.

CHAPITRE III

UNE SOURCE D'EMPLOIS GRANDISSANTE

La filière cheval génère en France plus de **58 000 emplois**, qu'ils soient directement ou indirectement liés au cheval.

Le cheval est créateur d'emplois et de petites et moyennes entreprises. Il constitue une réelle source de diversification de revenu pour les agriculteurs. Il est un atout pour le tourisme rural en offrant des activités sportives, de loisir et de plein air, en plein essor aujourd'hui. C'est un soutien du maintien de l'activité économique en milieu rural.

Une nouvelle politique du cheval est ainsi engagée dans un cadre partenarial rénové entre l'Etat, les socio-professionnels, les collectivités territoriales et l'établissement public Les Haras nationaux.

A+ LES ORGANISMES ET LES INSTITUTIONS

1+ Administration et établissements publics

- Les Haras Nationaux

Etablissement public à caractère administratif, ils comptent un effectif de 1 155 emplois.

- L'Ecole Nationale d'Equitation

Elle emploie 177 personnes.

- La Défense nationale

La Garde Républicaine comprend 557 personnes et les Sports Equestres militaires près de 220.

2+ Les institutions des courses et paris

- Les sociétés d'organisation de courses

France Galop : 443 permanents

Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français (SECF) : 219 permanents

Groupement technique des hippodromes parisiens (GTHP) : 277 emplois

Fédération Nationale des Courses Françaises (FNCF) : 53 emplois

Courses de Province : 377 emplois

- Les sociétés d'organisation des paris

Le Pari Mutuel Urbain (PMU) : 17 713 emplois

Le Pari Mutuel Hippodrome (PMH) : 456 emplois

3+ Les organismes socioprofessionnels

Ils représentent près de 350 emplois, dont 181 à la Fédération Française d'équitation et au sein des antennes régionales.

**TABLEAU 1 :
LES EMPLOIS INDUITS DE LA FILIÈRE CHEVAL**

ORGANISMES RESPONSABLES OU RATTACHÉS	NOMBRE D'EMPLOIS (OU EQUIVALENTS TEMPS PLEIN)
Administration	2 128
Organisation des courses	1 369
Organisation des paris	18 169
Organismes liés aux activités hippiques	350
Total	22 016

B+ LES ENTREPRISES D'ÉLEVAGE

**TABLEAU 2 :
L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES D'ELEVAGE**

	ÉLEVAGE
NOMBRE D'ENTREPRISES	40 820
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS	6 939
NOMBRE DE SALARIÉS PAR ENTREPRISE	0,17
TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	74% DE CDI

Source : Les Haras nationaux, 2003

C+ LES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT

Les centres d'entraînement font partie du secteur des courses et emploient près de 5000 personnes à travers la France, essentiellement dans les régions traditionnelles comme la Picardie, la Basse-Normandie et les Pays de la Loire.

Ces entreprises se répartissent entre les entreprises de galop (60% de l'emploi dans le secteur) et les entreprises de trot (40% de l'emploi).

Les entraîneurs représentent près de 3 727 emplois salariés dont 1 700 entraîneurs professionnels.

D+ LES CENTRES ÉQUESTRES

Les fonctions essentielles exercées au sein de ces établissements concernent principalement les activités d'animation et d'accompagnement (35%), d'entretien (33%), d'enseignement (26%).

Un centre équestre compte en moyenne 2,9 équivalents temps plein, dont 2 emplois salariés.

**TABLEAU 3 :
L'EMPLOI DANS LES CENTRES ÉQUESTRES**

	CENTRES ÉQUESTRES
NOMBRE D'ENTREPRISES	4 260
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS	8 520
NOMBRE D' « ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN »	2,9 (dont 2 emplois salariés)
TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	45% de CDI 35% de CDD
CONTRAT DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN	67%

E+ LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Les métiers traditionnels du cheval (selleries, vétérinaires et maréchaux-ferrants) représentent en France plus de 3000 entreprises. Ce sont encore ainsi près de 6000 personnes qui exercent ces activités en France.

**TABLEAU 4 :
LES EMPLOIS DANS LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT**

	SELLERIES ET ÉQUIPEMENT DU CHEVAL ET DU CAVALIER	CABINETS DE VÉTÉRINAIRES	ENTREPRISES DE MARÉCHALERIE
NOMBRE D'ENTREPRISES	900	1 045	1 153
NOMBRE D'EMPLOIS	2 600	1 605	1595
NOMBRE DE SALARIÉS PAR ENTREPRISE	2,8	0,88	0,37
TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	87% de CDI	78% de CDI	83% de CDI
CONTRATS A TEMPS PARTIEL	17%	20%	29%

ANNEXE 1 :

UN AN D'ACTUALITÉ POLITIQUE ET LÉGISLATIVE

L'année 2003 a été particulièrement riche en évolution pour l'ensemble de la filière cheval. Dans ce bilan politique et législatif, sont à retenir plus particulièrement :

+ *Le projet de loi relatif au développement des territoires ruraux, adopté en conseil des ministres et proposé par le ministre de l'Agriculture (septembre 2003),*

Le projet de loi relatif au développement des territoires ruraux fixe trois grands axes pour la politique pour le cheval en reconnaissant le secteur économique du cheval comme une activité agricole à part entière, en adaptant la fiscalité applicable aux activités équestres, en confortant les structures équestres et facilitant les interactions entre les métiers des mondes sportifs et agricoles.

Ce projet de loi consacre le rôle moteur de la filière dans le développement rural tant par ses implications économiques que par la place qu'elle occupe désormais dans des politiques aussi variées que l'aménagement du territoire, l'environnement, l'insertion des personnes en difficulté...

La reconnaissance de l'intérêt économique de la filière, au cœur même de l'action gouvernementale constitue une légitimation de la place qu'occupe le cheval dans la vie des régions.

+ *L'aménagement de la fiscalité applicable aux activités équestres*

Dans le cadre du projet de loi relatif au développement des territoires ruraux, le taux de TVA applicable aux activités équestres (éleveurs avec sol, dresseurs, entraîneurs avec ou sans sol, centres équestres) a été uniformisé à 5,5%. Une partie importante de la filière (les centres équestres) bénéficiera ainsi d'une réduction du taux de TVA de 19,6% à 5,5%.

De plus, le régime fiscal applicable aux syndicats d'étalons constitués en indivisions conventionnelles est rendu plus attractif, avec pour objectif de dynamiser l'investissement dans ce secteur.

+ *La signature du premier Contrat d'objectifs 2004-2008 entre l'Etat et les Haras Nationaux (juillet 2003)*

La signature du Contrat d'objectifs entre l'Etat et les Haras Nationaux pour les années 2004-2008 a conforté la mission des Haras Nationaux d'être l'acteur public de la cohésion et du développement économique de la filière cheval sur l'ensemble du territoire, et consolide cette mission par un engagement financier pluri-annuel de l'Etat à l'aide d'une dotation annuelle constante de 45,5 millions d'euros.

Ce contrat d'objectifs renforce les Haras Nationaux dans leur ambition de constituer une véritable agence publique de développement au service de tous les acteurs de la filière cheval autour de trois axes prioritaires.

En rénovant les modes d'intervention des Haras Nationaux, le Contrat d'objectifs réaffirme leur vocation à travailler dans un état d'esprit de prestataire de services pour leurs différents partenaires que sont l'Etat, les collectivités locales de plus en plus intéressées par des projets liés au cheval, et les organisations socioprofessionnelles responsables et parties prenantes au Conseil d'administration de l'établissement ainsi que l'ensemble des utilisateurs du cheval en France.

En réaffirmant la mission d'expertise des Haras Nationaux au sein de la filière cheval, le contrat d'objectifs reconnaît leur rôle dans la structuration et la cohésion de la filière.

En positionnant l'établissement public en tant qu'acteur du développement local, le contrat d'objectifs témoigne de la volonté de l'Etat de voir les Haras en région devenir des pôles de compétence et d'expertise de proximité pour un développement équilibré des territoires.

Ce Contrat d'objectifs constitue, à la suite du changement de statut opéré en 1999, une évolution majeure du rôle reconnu aux Haras Nationaux sur l'économie de la filière cheval.

+ *La loi sur le Sport (Juillet 2003)*

La loi sur le Sport, préparée par le Ministère des Sports et adoptée par le Parlement en juillet 2003, prend en compte les évolutions de l'environnement économique en reconnaissant à la Fédération Française d'Equitation la possibilité d'admettre en son sein des organismes sportifs à but lucratif autorisés à délivrer des licences.

Elle ouvre également de nouvelles perspectives en matière d'enseignement, d'animation et d'encadrement des pratiques sportives, précisées par la convention cadre signée entre le Ministère de l'Agriculture et celui des Sports visant à établir une correspondance et une homologation entre les titres, diplômes et formations de l'agriculture et ceux des sports.

ANNEXE 2

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2004

- + Prix d'Amérique (23-26 janvier)
- + Salon de l'Agriculture (28 février- 7 mars)
- + Épreuves de saut d'obstacle de la Coupe du monde à Bordeaux et Paris-Bercy (février-mars)
- + Finale de la Coupe du monde de jumping en Italie (21-25 avril)
- + Nuit des chevaux d'or (association "cheval, passion de femme") au Sénat (mai)
- + Samsung Super Ligne (mai-septembre)
- + Prix de Diane Hermès (juin)
- + 20^{ème} édition de la Route du Sel (juillet)
- + Ventes de Yearlings à Deauville (Août, octobre et décembre)
- + Jeux Olympiques d'Athènes (15-25 août)
- + Journée du cheval (fin septembre)
- + Spectacle de Bartabas au théâtre du Châtelet (septembre)
- + Festival Epona (octobre)
- + Festival Equidays (octobre)
- + Prix de l'Arc de Triomphe (octobre)
- + Prix pégase FFE (novembre)
- + Équita'Lyon (novembre)
- + Salon du Cheval (22-28 novembre)

ANNEXE 3

CARNET D'ADRESSES

1+ INSTITUTIONS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de la forêt et des affaires rurales Sous-direction du cheval

3 rue Barbet de Jouy
75 007 Paris
Tél : 01 49 55 49 55 / 01 49 55 59 86
Fax : 01 49 55 82 67

Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS Cedex 15
Tél : 01 49 55 85 85
Fax : 01 49 55 85 03
Site : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

FAO

(Food and agriculture organization of the United Nations)

Viale delle terme di Caracalla
00 100 Rome- Italie
Tél : +39 06 5705 1
Fax : + 39 06 570 53152
e-Mail : FAO-HQ@fao.org
site : <http://www.fao.org>

2+ COMMERCE

Chambre syndicale du commerce des chevaux de France (CSCCF)

18 190 Saint-Loup des Chaumes
Tél : 02 48 63 67 06
Fax : 02 48 63 67 08
e-Mail : info@csccf.com
Site : <http://www.csccf.com>

Chevaux trotteurs

LES VENTES DE DEAUVILLE :

Agence Française du Pur Sang

2 av Hocquart de Turtot
14803 Deauville cedex BP 2310
tel : 02 31 81 81 00
fax : 02 31 81 81

Agence française du trot

Tél : 02 31 81 81 00
Fax : 02 31 81 81 23
e-Mail : aft@deauville-sales.com
Site : <http://www.deauville-sales.com>

Trotting Promotion

Tél : 01 48 89 79 79
Fax : 01 48 89 12 34
Site : <http://www.trotting-promotion.com>

Chevaux galopeurs

Goffs France

Tél : 01 41 12 00 30
Fax : 01 41 12 90 56
e-Mail : goffs@wanadoo.fr
Site : <http://www.goffs.fr>

Chevaux de sport

Agence Fences

Haras de la Cour Bonnet
14700 Falaise
Tél : 02 31 90 93 24
Fax : 02 31 22 09 09
Site : www.fences.fr

Agence Nash

14430 Le Malay Littry
Tél : 02 31 22 08 08
Site : www.nash-auction.com

3+ COURSES

FNCF

(Fédération nationale des courses françaises)

10 Bld Malesherbes
75 008 Paris
Tél : 01 42 68 87 87
Fax : 01 42 68 19 80
e-Mail : fn cf@club-internet.fr

France GALOP

46 place Abel Gance

92 655 Boulogne
site : <http://www.france-galop.com>

SECF

(Société d'encouragement à l'élevage du cheval français)

7 rue d'Astorg
75 008 Paris
Tél : 01 49 77 17 17
Fax : 01 49 77 17 01
e-Mail : dircom@cheval-français.asso.fr

PMH

(Paris mutuel hippodrome)

10 rue du Faubourg Montmartre
75 009 Paris
Tél : 01 53 59 31 31
Fax : 01 53 59 31 30

PMU

83 rue de la Boétie
75 008 Paris
Tél : 01 49 53 39 91
Fax : 01 49 53 37 05
Site : <http://www.pmu.fr>

4+ EQUITATION ET COMPETITIONS EQUESTRES

FFE

(Fédération Française d'équitation)

81-83, ave Edouard Vaillant
92517 Boulogne
Tél : 01 58 17 58 17
Site : <http://www.ffe.com>

CNTE

(Comité national de tourisme équestre)

9 Bld Macdonald
75 019 Paris
Tél : 01 53 26 15 50
Fax : 01 53 26 15 51
e-mail : cnte@magic.fr
Site : <http://www.ffe.com>

SHF

(Société hippique française)

16 av de la Bourdonnais
75 007 paris
Tél : 01 53 59 31 31
Fax : 01 53 59 31 30
Site : <http://www.shfonline.com>

5+ EMPLOI

AFASEC

(association de formation et d'action sociale des écuries de courses)

Allée de Jardy

BP 70 419

60635 Chantilly Cedex

Tél : 03 44 62 41 60

Fax : 03 44 58 57 37

Site : <http://www.afasec.fr>

MSA

(Mutualité sociale agricole)

Les Mercuriales

40 rue Jean Jaurès

93 547 Bagnolet Cedex

Tél : 01 41 63 77 77

Fax : 01 41 63 72 66

Site : <http://www.msa.fr>

6+ ÉLEVAGE

FÉDÉRATION NATIONALE DU CHEVAL (FNC)

11, rue de La Baume

75008 Paris

Tél : 01 45 63 05 90

Fax : 01 45 63 01 41

e-mail : FNCHEVAL@wanadoo.fr

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DU CHEVAL DE SPORT, DE LOISIR ET DE TRAVAIL (FIVAL)

9, rue de La Baume

75008 Paris

Tel : 01 45 61 12 19

Fax : 01 45 63 01 41

INTERBEV

149, rue de Bercy

75595 Paris cedex 12

Tel : 01 40 04 51 13

Fax : 01 40 04 51 11